

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 67 (2009)
Heft: 4: Quand la crise transcende les axes idéologiques

Artikel: Nationalisme des banques : réflexions prospectives sur les lendemains de crise
Autor: Nagelmackers-Voinov, Misha
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-142312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NATIONALISATION DES BANQUES - RÉFLEXIONS PROSPECTIVES SUR LES LENDEMAINS DE CRISE

MISHA NAGELMACKERS-VOINOV

Membre de la direction, responsable Personal Finance, Banque Cantonale de Genève

misha.nagelmackers@bcge.ch

Fidèle à son souhait d'aborder avec ses clients et partenaires des thématiques d'actualité en lien direct ou parfois un peu plus périphériques avec les questions financières et de gestion, la BCGE a choisi de se pencher sur la dernière crise financière et plus particulièrement sur les implications des récentes nationalisations dans une perspective de relance. Ce séminaire, L'essentiel de la finance 2009, s'est tenu début septembre 2009 au centre de formation de la BCGE à Conches (GE), à quelques jours du premier anniversaire de la pire crise boursière, financière et bancaire depuis la Grande Dépression.

La faillite de Lehman Brothers, déclarée le 15 septembre 2008, représente pour beaucoup le repère temporel de cette dernière crise. Elle est en fait survenue en août 2007, s'est propagée en 2008 et s'est aggravée à l'automne 2008. En l'absence de coupe-feux efficaces contre la propagation de la crise à l'économie dite «réelle», les relations interbancaires ont été mises à mal par la crise de confiance qui a suivi la crise boursière, menaçant de prendre l'économie toute entière en otage. Peu de temps avant la faillite de la banque d'affaire américaine Lehman Brothers, la Banque d'Angleterre intervenait massivement dans Northern Rock, banque active principalement dans les activités hypothécaires et d'épargne. Puis le Trésor américain et la Réserve Fédérale sont intervenus sur leur marché domestique en actionnant différents mécanismes de prêts et garanties, soulageant les banques en souffrance et leurs épargnants. Ce sont ainsi en l'espace de quelques mois, des montants sans précédents qui ont été injectés dans le système financier pour en éviter la paralysie.

En tant que banque dont les actionnaires de référence sont les collectivités publiques, mais également en tant qu'entreprise cotée à la bourse suisse, la Banque Cantonale de Genève observe ces évolutions avec grand intérêt. L'évocation de termes tels que «nationalisation» ou «privatisation» évoque pour beaucoup une vision idéologique de l'économie et du rôle de l'Etat en son sein. De fait, l'intervention de l'Etat dans le secteur de l'entreprise est ancrée dans l'histoire – que cela soit pour reconstruire ou protéger un patrimoine industriel national ou réguler une activité économique à caractère stratégique pour le pays. Dans le domaine financier, cette intervention visait davantage à diriger l'épargne vers de lourds investissements, de sorte à orienter le développement industriel. Ainsi, au début du siècle passé, on a assisté à des vagues de nationalisations à travers l'Europe avec un secteur public qui a ensuite connu une longue période de stabilité entre la fin du second conflit mondial et la moitié des années 80. Les privatisations ont repris à la fin 80 et ce jusqu'en 1993 – et les banques n'ont pas échappé à ces grands mouvements.

Dans la crise que nous venons de traverser, ce sont les traditionnels champions du libéralisme – l'Angleterre et les Etats-Unis - qui ont été les premiers à prendre le contrôle et de fait nationaliser les établissements en difficulté, et cela via des plans de sauvetage de dimensions inégalées à ce jour. Au lendemain de 20 ans de dérégulation et d'efforts pour construire un monde globalisé, certains défendent que nous sommes justement rentrés en crise parce que l'on n'a pas assez laissé fonctionner le marché. D'autres soutiennent que cette globalisation n'a pas été accompagnée d'une réflexion globale des risques et des défis présentés par les interconnexions des marchés désormais planétaires. Il n'en demeure pas moins que, crise aidant, presque toutes les banques ont accepté l'aide de l'Etat, sous une forme ou sous une autre. Certaines banques ont même souhaité rembourser au plus vite l'aide de l'Etat reçue en octobre 2008 et se débarrasser d'une tutelle publique, réalisant que l'Etat mettait des conditions au plan de sauvetage, tels que mécanismes de contrôle, versement d'intérêts sur la dette, demande d'influence sur la gestion et le management – notamment via les politiques de rémunération – et finalement une politique volontariste et contraignante en matière d'octroi de crédits. Or, quand l'Etat obtient grâce aux participations bancaires qu'il détient, un rendement ajusté du risque supérieur au taux qu'il paie sur ses obligations, il n'a pas intérêt à les céder. Ceci pèsera sur les décisions concernant l'opportunité du retrait ou non de l'Etat actionnaire des banques en convalescence.

Les banques ont la particularité d'être une activité qui n'est pas seulement économique ou financière, mais qui touche également à l'intérêt public puisqu'elles sont au cœur de l'économie. Dans cette crise, deux visions opposées se sont affrontées - soit les banques nécessitaient une prise en charge et des règles particulières, soit elles retrouvaient un certain équilibre en laissant faire l'efficience des marchés, à l'abri des régulations. Ainsi, à la brutalité et à la rapidité de la crise financière, a succédé une incertitude totale qui a paralysé les investisseurs. Et nombre de questions demeurent ouvertes concernant l'avenir. Ainsi par exemple, la taille optimale des banques - *«too big to fail – therefore too big to exist»* - ou encore celle de la supervision des agences de notation, particulièrement à la lumière de leur rôle dans la dernière crise. Au chapitre des mesures désormais envisagées par les régulateurs, les ratios sur fonds propres nécessiteront une adaptation selon le type de risques et de business model. A cet égard, la réorganisation du paysage bancaire sera fort complexe et les normes de contrôle et de régulation devront être adaptées aux activités et objectifs d'établissements dont les missions et métiers de base sont fort variés, même au sein d'un même territoire national.

On s'accordera facilement sur le fait que, pour une banque privée ou une banque nationalisée – du fait de la nature de ses actionnaires - les défis pour son CEO sont très différents. A cet égard, riches sont les enseignements que l'on peut retirer de cette dernière crise quant aux missions, structure et actionnariat des banques. Leur place particulière au cœur de l'économie nécessite une gestion des risques permettant aux banques de continuer à assurer leur responsabilité, en temps d'euphorie comme en temps de crise. Toutefois, dans la perspective d'un capitalisme actionnarial, la pression du rendement à court terme peut ainsi mener – pour les banques cotées – à un risque de confusion entre leurs valeurs et le souhait de la rentabilité commandé par leurs actionnaires. Les banques ont également succombé à une certaine indiscipline en s'éloignant des paradigmes et règles de précaution dans le domaine des crédits – toujours plus, pour moins cher. A cette absence de précaution, se sont ajoutés la spéculation et le mirage de produits camouflant les risques – tels que le processus

de titrisation des emprunts immobiliers - présentés comme «diversifiés» et dont les modèles mathématiques ont soudainement présentés des effets pervers. Cette réalité a été renforcée par des comportements moutonniers, tant de certains investisseurs que de leurs banquiers. Pour reprendre la parabole de John Train dans «Les Nouveaux maîtres de l'argent»: *«la décision essentielle pour un zèbre consiste à choisir sa position au sein du troupeau. (...) Sa stratégie optimale est de rester au milieu de celui-ci, quoi qu'il advienne. Tant qu'il achète les mêmes titres que les autres, il ne peut se tromper»*.

Au travers de cette crise, les banques ont joué un de leurs actifs les plus importants, la confiance sur laquelle se base leur activité. La crise aura eu le mérite de lever le voile sur le manque de liquidité et de transparence de produits tels que les hedge funds et rappeler que la mission première de nos banques est bien de servir l'économie réelle. Les banques locales, fidèles à leur mission première d'être le partenaire privilégié de l'économie, n'ont pas, quant à elles, gelé l'octroi des crédits aux entreprises locales. La mission de ces banques a été redécouverte pour la gestion quotidienne et le private banking, attirant également de nouveaux clients déçus par les mirages financiers proposés par des banquiers funambules. La crise aura généré beaucoup de déceptions dans le marché. Mais elle a permis un retour à des valeurs incitant à une gestion plus simple, minimisant les risques par la qualité de l'allocation stratégique et le degré de diversification.

A propos des contributeurs de ce numéro spécial de la Revue Economique et Sociale, conférenciers du séminaire Personal finance - BCGE *L'essentiel de la finance* 2009

Dominique Barjot

Spécialiste en histoire économique et des affaires, Dominique Barjot est professeur d'histoire économique contemporaine à l'Université Paris-Sorbonne, directeur de l'Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine et chargé d'enseignement à l'Ecole Nationale des Chartes. Parmi ses autres responsabilités, il a notamment été directeur scientifique au Ministère de la recherche et nouvelles technologies (2003-2007) et président de l'Association Française des Historiens Economistes (1998 à 2000). Il a écrit ou dirigé de nombreux ouvrages et articles, dont: *Où va l'histoire des entreprises?*, Revue économique, vol. 58, no 1, janvier 2007; *Industrie et politique en Europe occidentale et aux Etats-Unis (XIXe et XXe siècles)*, Paris, PUPS, 2006; *Globalisation-La Mondialisation, Entreprises et Histoire*, no 32, 2003.

Cédric Tille

Professeur d'économie internationale à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève depuis 2007, Cédric Tille a auparavant travaillé durant neuf ans au département de recherche de la Banque de Réserve Fédérale à New York. Son domaine de recherche se concentre sur les implications de la globalisation financière sur les mécanismes macroéconomiques. Il est l'auteur de nombreux travaux de recherche académique en macroéconomie internationale, ainsi que de travaux appliqués portant sur l'impact concret des flux financiers globaux sur la politique économique. Il détient un Ph.D. en économie de l'Université de Princeton, ainsi qu'un diplôme postgrade et une licence en économie de l'Université de Lausanne.

Axel Miller

Licencié en droit, Axel Miller bénéficie d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans dans le monde financier, économique et juridique, en Belgique et à l'étranger. Il a été collaborateur puis associé de Stibbe Simont, spécialisé en fusions et acquisitions et en droit financier, de 1987 à 1999, avant de rejoindre Clifford Chance en qualité d'associé de 1999 à 2001. Depuis 2001, il a exercé diverses fonctions de direction au sein du groupe Dexia. Il a été président du comité de direction de Dexia Banque Belgique de 2003 à 2005 et CEO et président du comité de direction de Dexia de 2006 à octobre 2008. Il est, depuis juin 2009, associé-administrateur au sein de Petercam, la société de bourse indépendante la plus importante de Belgique.

Misha Nagelmackers-Voinov

Misha Nagelmackers-Voinov a débuté sa carrière au sein du Groupe Crédit Suisse en 1988 où elle a occupé diverses responsabilités à Lausanne, Zurich, Paris et New York. En 1995, elle rejoint la Royal Dutch Shell à Londres où elle occupe des fonctions d'état-major auprès de la direction générale. En 1999, le géant minier sud-africain Anglo American plc lui confie les relations médias et analystes dans le cadre de son listing à la bourse de Londres LSE. En 2002, elle prend la direction de la communication institutionnelle et des relations investisseurs pour le Groupe Banque Cantonale de Genève. En 2005, la BCGE la charge de la responsabilité du département Personal finance, le service de banque privée destiné aux dirigeants d'entreprise. Elle a étudié les Sciences politiques et le journalisme à Genève et Fribourg. Elle est mariée et mère de trois garçons de 12, 11 et 9 ans.